

# Charte de développement durable social et solidaire du CCE Air France

## La prise de conscience mondiale

L'humanité se trouve confrontée au constat que les modèles économiques de la mondialisation et du libéralisme sont à l'origine, en partie, des inégalités et des injustices sociales, culturelles, économiques et environnementales qui sévissent tant au niveau global qu'à l'échelle locale.

Le dérèglement climatique en est une démonstration planétaire qui, non seulement modifie nos habitudes de consommation, mais stimule également les principaux décideurs économiques à imaginer d'autres modes de croissance et de développement qui "répondent aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". C'est la définition synthétique du développement durable avancée dans le rapport Brundtland "Notre avenir à tous". Ainsi l'humanité entre dans une ère nouvelle résolument tournée vers la solidarité, le partage et la responsabilité environnementale.

## Un enjeu majeur pour le Comité Central d'Entreprise Air France

Le Comité Central d'Entreprise Air France occupe une place importante dans la Compagnie Air France. De par son identité et sa vocation de représentation de l'ensemble des personnels, le CCE Air France a un rôle social et économique primordial dans la politique globale de la Compagnie. Les activités sociales du CCE Air France s'inscrivent dans une logique sociale et solidaire à travers les programmes de Vacances Jeunes, Vacances Loisirs et l'arbre de Noël qu'il gère de façon centralisée. Le Bureau du CCE Air France a décidé de placer l'ensemble de ses missions dans une démarche écocitoyenne.

## Le CCE Air France s'engage en faveur d'un développement durable social et solidaire

En adoptant une charte de développement durable social et solidaire, le CCE AF se fixe des objectifs et une ligne directrice pour ses activités : **entreprendre des actions concrètes, simples et efficaces** pour participer à la nécessaire refondation du modèle économique global.

De ce fait, le CCE Air France s'appuie sur ses acquis, ses valeurs humanistes, sa volonté d'action et sur des droits et des principes généraux pour contribuer à l'instauration d'un CCE plus responsable socialement.

Sa démarche va s'orienter autour de 4 champs d'action : **réfléchir, sensibiliser, agir et s'engager pour rendre ses activités pérennes économiquement, équitables socialement, responsables écologiquement et diversifiées culturellement.**

- **Réfléchir** : au-delà du fait de la nécessaire implication, en amont, des décideurs politiques, **les principes de précaution et de prévention des risques** doivent prévaloir pour assurer le respect des règles environnementales. Le CCE envisage de développer un management environnemental (Mission environnementale Écocit, comité de pilotage...) pour entreprendre une politique d'actions.
- **Sensibiliser** : à travers ses services, ses activités sociales, le CCE entend mettre en avant **les principes culturels et éducatifs** qui visent à partager les connaissances sur les questions environnementales et à faire découvrir la diversité culturelle du monde qui nous entoure aux générations futures.
- **Agir** : le CCE se donne les moyens de promouvoir **le principe de coopération** et de mise en commun de son savoir-faire avec les différentes structures et associations qui rassemblent les personnels Air France (l'Amicale Sportive Air France, les Comités d'Etablissement d'Air France et du Groupe Air France, la Mutuelle Nationale des Personnels Air France) pour générer des rapports sociaux solidaires intergénérationnels et interprofessionnels...
- **S'engager** : le CCE souhaite ainsi l'adhésion et l'implication personnelle de chacun de ses salariés pour atteindre ses objectifs. Le CCE s'engage à communiquer de façon régulière un bilan de ses actions dans un rapport d'évaluation de la performance en matière de gestion environnementale (**principes d'efficacité et d'efficience**).

## Le Bureau du Comité Central d'Entreprise Air France entend :

- **Informier et sensibiliser ses bénéficiaires** (les agents Air France et leurs familles) sur les enjeux du nécessaire recours au développement durable afin que chacun soit à la fois acteur et consommateur responsable et puisse ainsi prendre part aux discussions au sein de l'entreprise mais aussi au quotidien en famille ou entre amis,
- **Mobiliser les salariés du CCE** pour mettre en pratique cette démarche écocitoyenne au sein de ses activités,
- **Développer sa Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)** par la lutte contre toute forme de discrimination, l'intégration des handicapés, le développement d'une politique sociale harmonieuse, l'instauration de chartes éthiques, la mise en place d'actions écologiques, la participation à des projets humanitaires.

**Parce que chaque intention écologique, aussi simple soit-elle, peut amener à une action environnementale concrète pour la préservation de notre planète et pour l'amélioration de notre cadre de vie, le Comité Central d'Entreprise Air France s'engage pour un développement durable dans une démarche sociale et solidaire.**